



Obtenir les coordonnées du propriétaire d'un locataire

Par fleur042, le 09/09/2013 à 13:26

Bonjour,

Je suis propriétaire et depuis mon emménagement je subis des nuisances sonores de la part d'un locataire qui occupe l'appartement au dessus de moi. Cette personne est restée sourde au réclamations verbales de moi-même ainsi que d'autres voisins. Il s'agit de bruits de voix fortes de jours comme de nuit et personnellement j'ai, en plus, les bruits d'impacts sur le carrelage.

Il y a quelques semaines j'ai envoyé un courrier en AR à mon syndic pour leur faire part de la situation, avec des copies des lettres que j'ai envoyé au locataire pour lui demandé de cesser ses nuisances, de l'attestation de témoin d'un voisin, des mains courantes déposées au commissariat de police, d'un certificat médical de mon médecin quant au conséquences sur ma santé. J'ai demandé au syndic d'intervenir auprès du locataire pour qu'il cesse de faire du bruit.

Et j'ai aussi demandé au syndic de me transmettre les coordonnées de son propriétaire.

Je n'ai aucune réponse.

Comment puis-je obtenir l'identité de ce propriétaire ?

Quels sont les obligations du syndic dans une telle situation ?

D'avance merci pour vos réponses.